

La France trop bétonnée ?

L'équivalent de la surface d'un département disparaît tous les sept ans sous le béton dans notre pays ! Des associations environnementales interpellent Cécile Duflot.

Tous les sept ans en France, l'équivalent de la surface d'un département est coulé... sous le béton. Des milliers d'hectares d'espaces verts et de terres agricoles disparaissent au profit de lotissements, de zones industrielles et commerciales, d'infrastructures routières. Alors que le gouvernement s'est engagé à construire 500 000 nouveaux logements par an d'ici à 2017 dans le cadre de la loi Duflot, la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) et l'Union des entreprises pour la protection des jardins (UPJ) ont interpellé hier la ministre (écologiste) du Logement, craignant que la nature ne soit la grande perdante de cette urbanisation accélérée.

“Lorsqu'on consomme 10 ha d'espaces verts pour construire, il faudrait renaturaliser 10 ha de friches”

Benoît Hartmann, porte-parole de France Nature Environnement

« Au lendemain de la guerre, la France comptait 900 000 jardins familiaux et il n'y en a plus aujourd'hui que 150 000, souligne Hervé Bonnavaud, président de la FNJFC. Les meilleures terres agricoles et maraîchères sont aujourd'hui bétonnées. »

« On peut comprendre qu'il faille des logements mais la densification des villes ne doit pas se faire au prix des espaces verts urbains, qui doi-

L'EXPLOSION DES AIRES URBAINES

Densité de population... ■ Très forte ■ Forte ■ Moyenne ■ Faible



Sources : Datar, Insee.

LP/Infographie

vent être protégés », ajoute Christophe Juif, président de l'UPJ. Les deux institutions proposent de créer dans les documents d'urbanisme des communes des zones urbaines vertes qui soient « définitivement protégées et inaliénables ». « Supprimer les poumons verts des villes, c'est toucher à la qualité de vie des habitants », insiste Hervé Bonnavaud. Cette soif de béton s'est accrue, selon France Nature

Environnement (FNE), à partir des années 1970. « On a encouragé les Français à s'installer loin des villes, et il a fallu créer des routes, des commerces, des réseaux d'eau, d'électricité. Les zones urbanisées se sont étalées comme des taches d'huile en grignotant les espaces naturels forestiers et les anciennes ceintures agricoles et maraîchères, déplore le porte-parole de FNE, Benoît Hartmann. Il n'est pas ques-

tion de mettre la France sous cloche mais, en jouant ainsi les prédateurs de la nature, on tue la biodiversité et toutes les ressources qu'elle nous apporte. » Pour mettre un terme à cet étalement urbain sans fin, FNE suggère au gouvernement de réhabiliter, réquisitionner les logements vides, reconstruire les villes sur elles-mêmes et de compenser systématiquement les atteintes à la nature. « Lorsqu'on consomme 10 ha d'espaces verts pour construire une crèche, un hôpital ou des logements, il faudrait renaturaliser 10 ha de friches », suggère Benoît Hartmann.

Pointée du doigt, la ministre écologiste du Logement, Cécile Duflot, affirme que « la lutte contre l'artificialisation des espaces agricoles et naturels est une priorité du gouvernement ». Dans le cadre de son projet de loi Urbanisme et logement, elle présentera plusieurs mesures (*lire ci contre*) visant à « construire plus là où sont les besoins sans artificialiser davantage à la périphérie des villes ». Echaudées par le projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes, qui prévoit l'artificialisation de 1 650 ha de terres agricoles dans le bocage nantais, les associations écologistes l'attendent au tournant.

La ministre du Logement veut « densifier »

« Construire plus, mais pas n'importe où ». Telle est la doctrine que s'est fixée Cécile Duflot (EELV) pour bâtir des logements d'ici à 2017 sans bétonner davantage les espaces verts. La ministre du Logement présentera avant l'été, au Conseil des ministres, un projet de loi visant à « densifier les villes » tout en luttant « fermement contre l'artificialisation des sols ». « Densifier ne veut pas dire bétonner aveuglément les villes, construire des tours dans des quartiers historiques ou bâtir un immeuble là où il y avait un square », précise-t-on au cabinet de la ministre

écologiste. Avant de bétonner, Cécile Duflot veut d'abord aller chercher les logements là où ils sont déjà en favorisant « la surélévation des immeubles », en « densifiant les quartiers pavillonnaires » et en facilitant la transformation de bureaux en appartements. « En Ile-de-France, où l'on manque de logements, plus de 2,5 millions de mètres carrés de bureaux sont inutilisés, dont au moins 500 000 depuis plus de quatre ans », assure le ministère du Logement. Pour limiter le mitage des zones vertes, Cécile Duflot veut favoriser dans les communes le reclassement

en zones naturelles d'anciennes zones classées il y a dix ans « à urbaniser », et qui ne font l'objet d'aucun projet d'aménagement. Elle souhaite aussi « limiter la constructibilité » dans les zones rurales ou à la périphérie des agglomérations. « Les terres autrefois dévolues à l'agriculture sont aujourd'hui grignotées par des constructions, déplore la ministre. Cela s'avère coûteux en termes d'équipements, de services publics et de réseaux. C'est aussi consommateur de terres cultivables et préjudiciable à la qualité des paysages. »

F.M.

FRÉDÉRIC MOUCHON